


ACCUEIL DE LOISIRS 6-12 ANS

 5 allée du Haras, 49100 ANGERS



2024-2025



12 RUE THIERS
49100 ANGERS



02 41 86 05 05



contact@aca-angers.fr



aca.centres-sociaux.fr

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



À L'ACCUEIL DE LOISIRS

📍 5 allée du Haras, 49100 ANGERS

HORAIRES

Accueil de ½ journée : **8h00 à 11h45** ou **13h30 à 18h30**

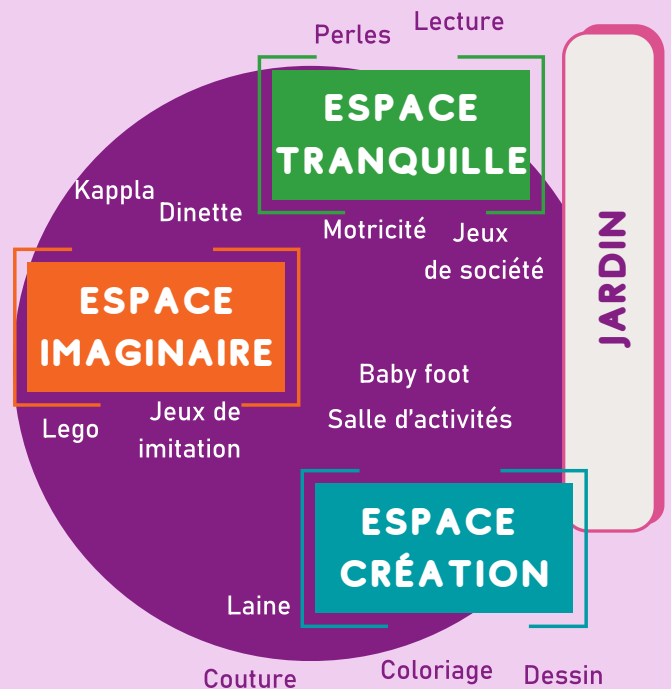
Accueil 1/2 journée avec repas : **8h00 à 13h30** ou **11h45 à 18h30**

Accueil Journée : **8h00 à 18h30**

OBJECTIFS: Accompagner à l'ouverture à l'autre, à soi et son environnement - Soutenir la démarche d'émancipation et la mixité - Encourager l'investissement et la vie collective

PÉDAGOGIE

Dans une démarche d'accueil de loisirs émancipateur. Nous laissons le choix entre différents espaces de création ou de jeux. Pour laisser l'opportunité aux enfants de pouvoir s'exprimer sur leurs envies et leurs besoins, afin de les accompagner au mieux dans la réalisation de leurs projets d'animation dans le cadre d'écoute et de vie en collectivité.



JOURNÉE ENSEMBLE

LE MATIN

- Accueil des enfants de 08h à 09h30
- Temps de rassemblement de 09h30 à 10h
- Animations de 10h à 11h30

LE MIDI

- Départ à 11h45 pour le FJT David d'Angers
- Repas de 12h à 13h15
- Retour à l'accueil de loisirs à 13h30

L'APRÈS-MIDI

- Temps calme de 13h30 à 14h30
- Animations de 14h30 à 16h30
- Goûter de 16h30 à 17h
- Jeux libre à partir de 17h
- Départ à partir de 17h à 18h30

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ACCUEIL

L'accueil de loisirs accompagne les enfants **de 6 ans révolu à 12 ans** et propose des demies journées passerelle vers le secteur jeunesse pour les enfants de CM2 à 6e.

Le centre est signataire de la charte d'accueil de l'enfant en situation de handicap (CAF). En cas besoins spécifiques de votre enfant et afin de l'accueillir dans les meilleures conditions, merci de nous le signaler lors de l'inscription = mail ou téléphone à la direction de l'ALSH pour convenir d'un rendez-vous.

RESPONSABILITÉ

Pour de bonnes conditions d'accueil et de vie collective:

- Respect envers les autres, les lieux et le matériel
- Langage et tenues adaptés
- Aucune violence ne sera tolérée
- Pas de responsabilité du centre en cas de perte vol ou casse des objets apportés par les enfants
- Les téléphones portables ne sont pas les bienvenus au centre

Si ces règles ne sont pas respectées et abusées, différentes étapes d'avertissements et des rencontres peuvent être organisées avec la coordinatrice.

TARIFS

Grille tarifaire 2024-2025

Quotient Familial	1/2 Journée SANS REPAS	1/2 Journée AVEC REPAS	Journée SANS REPAS	Journée AVEC REPAS
0-700	1.20€	5.40€	2.40€	6.60€
701-900	2.70€	6.90€	5.40€	9.60€
901-1100	3.40€	7.60€	6.80€	11€
1101-1300	4.10€	8.30€	8.20€	12.40€
1301-1500	4.80€	8.80€	9.60€	13.80€
1501-1700	5.40€	9.60€	10.80€	15€
1701-1900	6.15€	10.35€	12.30€	16.50€
1900 et +	7.70€	11.90€	15.40€	19.60€

Non Allocataire CAF : Fournir le dernier avis d'imposition

POUR S'INSCRIRE



L'adhésion à l'association est obligatoire : 9€ par famille
(du 1er septembre au 31 Août de l'année suivante)


Pour une première inscription ou réinscription, rendez-vous à l'accueil de la Maison de Quartier
Angers Centre 12 rue Thiers 49100 ANGERS


Document à fournir :

(Document disponible à l'accueil ou sur notre site)


- Dossier d'inscription un par famille
- Fiche sanitaire une par enfant
- Attestation CAF QF ou dernier avis d'imposition pour les non allocataires
- Photocopie du carnet de vaccination


LES MERCREDIS

 Inscriptions à l'accueil 12 rue Thiers ou par mail à l'adresse **contact@aca-angers.fr** au plus tard 24H avant (lundi 17h)

 Le règlement peut être effectué soit à l'accueil 12 rue Thiers, soit directement à l'accueil de loisirs **le mercredi matin AU PLUS TARD** (uniquement par chèque à l'ordre d'ACA)

LES VACANCES

 Inscriptions à l'accueil 12 rue Thiers ou par mail à l'adresse **contact@aca-angers.fr** au plus tard 24H avant
(Pendant les périodes d'inscription voir les dates dans le règlement intérieur)

 Le règlement doit être effectué obligatoirement **au plus tard 24H avant le premier jour d'accueil** de votre enfant à l'accueil 12 rue Thiers (hors week-end et jours fériés)

Aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical.

LES CONTACTS



L'ACCUEIL

contact@aca-angers.fr

02 41 86 05 05



L'ACCUEIL DE LOISIRS

enfance@aca-angers.fr

06 22 87 77 63